

DECRET N° 2006-656 DU 04 DECEMBRE 2006

Portant nomination de Monsieur Arouna SEIDOU en qualité de Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n 2006-618 du 23 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle ;
- Sur proposition** du Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle ;
- Le Conseil des Ministres** entendu en sa séance du 31 mai 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Arouna SEIDOU est nommé de Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 décembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I.-

Ministre du Développement,
l'Economie et des Finances,

Le Ministre de la Réforme de
Administrative et Institutionnelle,

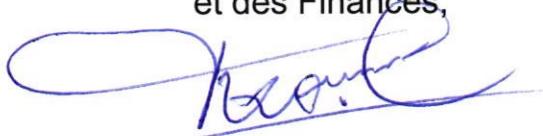


Pascal Irénée KOUPAKI.-



Bio Gounou IDRISOU SINA.-

Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du
Ministre du Développement, de l'Economie
et des Finances,



Albert Sègbègnon HOUNGBO

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MRAI 4 MDEF 4
MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UAC-UNIPAR-ENAM 3 FADESP-FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-